

La Pierre au Diable près Régnier (bloc celtique)

Autor(en): **Saussure, Henri de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde = Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **3 (1867-1868)**

Heft 13-1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-544829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

das Material bedeuten, aus dem die cupa verfertigt wurde? Es würde für diese Erklärung sowohl der Singular »instrumentum« als die bestimmte Zahl »unam« besser passen, und wenn nach Geschichtsfreund Bd. VII. 139 Engelberg zu Pfingsten Milcheimer und nach Ebendas. IV. 69 das Stift im Hof zu Lucern auf St. Leodegariantag einen Zuber als Abgabe bezog, sowie unter den Revenüen grosser Herren allerlei Dinge, z. B. Rosseisen und Handschuhe, sowie vielleicht Kienholz, wofür sich *picaria* in Geschichtsfreund Bd. XXI. 154 deuten lässt, figurirten, so hat gewiss auch eine Leistung von Dauben- und Reifholz nichts Befremdendes. Wer gibt Auskunft im Lande des Malanser?

Im Geschichtsfreund Bd. III. 88 und Sol. Woch. 1829. 413. 442. 444. 459 erscheint der Ausdruck »Kuphaus«, offenbar ein Nebengebäude bei einem grössern Wohnsitze. Da dieser Ausdruck die Orte Sursee und Aarberg beschlägt, wo an keine Weintrotte zu denken ist, dürften vielleicht Kenner aus dasiger Gegend Auskunft wissen, was Kuphaus sei und ob in besagten Gegenden ein verwandter Ausdruck noch vorkommen dürfte.

J. B. in M.

KUNST UND ALTERTHUM.

La Pierre au Diable près Régnier. (Bloc celtique.)

(Planche II.)

Au Nord du bourg de ce nom, situé en Savoie, non loin de Genève, est un ravin que le ruisseau nommé le Foron s'est creusé dans le terrain meuble du plateau. Au fond de cette vallée et tout près du cours d'eau on voit une pierre sur laquelle le diable au dire des habitants, a laissé le signe évident de son passage.

C'est une masse granitique, en forme de prisme couché, ou de dos d'âne allongé, et à crête tranchante.

Elle a 21 pieds de longueur sur 3 pieds de hauteur et 3 ou 4 de largeur, et elle repose à la surface du sol plutôt qu'elle n'y est enfoncée; mais depuis quelques années, elle s'est partagée en 3 morceaux, et le torrent qui la baignait l'ayant en partie sousminée, le morceau du centre a glissé en avant et a plus tard été un peu enterré dans les alluvions. A l'heure qu'il est le torrent a changé de lit en se deviant vers le sud, laissant à sec un banc de sable tout autour de la pierre.

Le plus grand des débris porte de chaque côté une large et profonde cannelure dirigée de haut en bas. Ces deux bandes creusées, en se rencontrant sur le tranchant du dos d'âne, forment une espèce de selle, quoiqu'à vrai dire on y soit fort mal assis, attendu que les deux sillons où doivent s'emboîter les jambes, sont dirigés en sens inverse. Mais le diable n'est pas délicat et les gens ont jugé qu'il avait dû naguère s'être mis à cheval sur cette pierre et qu'il y avait brûlé profondément l'empreinte de ses jambes. Les cannelures sont en effet d'une couleur foncée particulière, bien propre à suggérer l'idée d'une brûlure. Celle de la face S.-E. qui regarde le torrent (fig. 2, a) a deux pieds quatre pouces de longueur; elle est remarquablement bien taillée à arêtes presque vives et se termine pas un angle très-net; celle de la face Nord (fig. 1) est arquée, moins bien taillée quoique profonde, assez

irrégulière et mal limitée; elle a 3 pieds de longueur sur onze pouces de largeur. Sur la face Nord, on voit en outre deux légers petits sillons en forme de godets. Le 3^{me} morceau du bloc, qui est en aval du premier, porte également sur la face Nord et vers le haut, un trou d'un pouce et demi de profondeur (fig. 1, b), analogue aux trous qu'on perce pour faire sauter les pierres, et vers le bas un godet assez grand pour admettre la main, en forme d'étrier (fig. 1, c) et remarquablement profond, mais par sa position latérale inapte à retenir aucun liquide. Le 2^{me} morceau, lequel a basculé, portait, dit-on, une légère rainure aboutissant à un godet, mais il est probable que c'était là seulement le premier vestige de la fente qui plus tard a partagé le bloc.

Quoique la *Pierre au diable* ne parle à l'imagination ni par sa grandeur, ni par sa situation, elle est cependant très-digne d'attention. Sa forme étroite et allongée est toute exceptionnelle et ses faces sont assez lisses pour qu'on puisse être tenté de croire qu'elle a été taillée ou polie. Mais telle n'est pas notre impression; ce bloc est formé d'une protogine à clivage prononcé, comme le prouve du reste la netteté des plans suivant lesquels il s'est fendu en trois morceaux sans cause apparente. Il est probable que le bloc tout entier doit sa forme prismatique, ses surfaces planes et ses arêtes vives, au fait qu'il s'est détaché du rocher en se fendant suivant des espèces de surfaces de clivage. Mais ce qu'il offre de plus remarquable, c'est la netteté et la profondeur de ses sculptures, qu'on croirait gravées avec un instrument d'acier, quoique rien n'autorise à admettre cette supposition.

Les deux bandes creusées qui, à cheval sur l'arête du bloc, figurent la selle de satan, auraient pu servir de coulisses aux deux pieds d'un chevalet fixe ou mobile et destiné peut-être à supporter un brasier ou un autel artificiel; mais nous ne voulons faire aucune hypothèse. Le plus petit des deux trous semble avoir servi d'alvéole à quelque cheville de bois ou de métal; on ne saurait en tout cas l'envisager comme un trou d'un travail récent, pratiqué pour faire sauter le bloc avec de la poudre à canon, car sa situation est trop rapprochée du bord et ce n'est pas à cet endroit que les carriers auraient attaqué la pierre s'ils avaient voulu la briser.

Aucun bloc, mieux que celui-ci, ne pourrait être, à cause de sa forme, comparé à une pierre tumulaire, mais il n'est pas orienté et nous ne pensons point qu'il recouvre un tombeau. Les fouilles ne seraient pas faciles à exécuter au-dessous et, du reste, il est à désirer que ce monument reste intact, car son déplacement ne saurait manquer de hâter sa destruction. L'exiguité relative des trois fragments de ce bloc le rendant d'un emploi facile, il est à craindre qu'il ne subsiste pas long-temps encore, c'est pourquoi j'ai cru de quelque intérêt d'en donner la description accompagnée d'une figure.

Henri de Saussure.

Römische Alterthümer.

Wir theilen in diesem und in den folgenden Heften römische Alterthümer mit, die in Privatsammlungen in der Schweiz sich befinden. Es sind kleine Sammlungen, die aber manches bedeutende Stück enthalten, die in Seen und Flüssen, im Torfmoor, im Wald oder in Grabhügeln gefunden wurden. Wir beginnen mit